

CHARTRE RÉSEAUX SOCIAUX DE LA SOFICO

Mis à jour le 7 mai 2018

1. Acceptation de la charte

L'utilisation des comptes et pages réseaux sociaux de la SOFICO sont soumis à la charte réseaux sociaux décrite ci-après. En utilisant ces comptes et pages, vous déclarez avoir pris connaissance et avoir accepté, sans la moindre réserve, la dernière mise à jour de cette charte.

2. Finalité

Les différents comptes et pages gérés par la SOFICO sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) ont pour objectif de partager avec les internautes des informations sur les réalisations de la SOFICO, sur les chantiers effectués sur son réseau (auto)routier, sur les campagnes de communication qu'elle met en place ou sur toute nouveauté concernant les infrastructures dont la SOFICO est le gestionnaire.

Ces différents comptes et pages ne sont pas destinés à véhiculer des informations de trafic en temps réel, des signalisations de radars, des informations concernant d'éventuelles déficiences de la voirie. La SOFICO se réserve le droit de ne pas publier tout commentaire contenant une information relative aux sujets énumérés précédemment.

Les comptes et pages des réseaux sociaux de la SOFICO ne sont pas un lieu destiné à signaler les dégradations du réseau (auto)routier ou des diverses infrastructures gérées par la SOFICO. Pour signaler un nid-de-poule, une fissure, un soulèvement de chaussée ou tout autre dégradation, la démarche à effectuer est d'envoyer un mail au Service Public de Wallonie, partenaire technique de la SOFICO, à l'adresse com.dgo1@spw.wallonie.be.

Les comptes et pages des réseaux sociaux de la SOFICO ne sont pas non plus des lieux destinés à recevoir des plaintes concernant des dommages subis sur le [réseau \(auto\)routier](#) géré par la SOFICO. Toute plainte déposée sur les comptes et pages réseaux sociaux de la SOFICO ne sera ni traitée, ni publiée. La démarche à effectuer pour introduire une plainte ou déclarer un dommage est renseignée dans les conditions d'utilisation de notre site internet.

3. Règles de bonne conduite

Tout utilisateur des comptes et pages réseaux sociaux, s'il désire s'y exprimer, veillera à soigner son langage, ne pas communiquer d'informations relatives à la vie privée d'autrui, mais également éviter tout commentaire répétitif, hors sujet, susceptible de déclencher un conflit, relatif à un règlement de compte, provoquant...

4. Modération des commentaires

Afin d'éviter tout dérapage sur ses comptes et pages réseaux sociaux, la SOFICO a pris la décision de filtrer au maximum les commentaires en amont. Elle se réserve ainsi le droit de ne pas publier et de supprimer :

- les contenus insultants
- les contenus agressifs ou choquants
- les contenus à caractère érotique ou obscènes
- les insultes personnelles entre participants
- les contenus publicitaires et commerciaux, les communiqués d'organisations politiques, syndicales
- les contenus visant à discréditer les autres commentaires et publications dans un but non constructif
- les contenus hors-sujet ou incompréhensibles

Les modérateurs supprimeront également tout contenu pénalement répréhensible, à savoir notamment :

- les contenus à caractère raciste, xénophobe, révisionniste ou négationniste
- les contenus à caractère pédopornographique
- les contenus portant atteinte à la vie privée d'autres participants ou de tiers
- les incitations à la haine, les appels à la violence ou au meurtre
- les contenus haineux ou discriminant en raison de la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la nationalité, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale
- les contenus diffamatoires
- les contenus portant atteintes aux droits de propriété intellectuelle

Les modérateurs de la SOFICO se réservent le droit d'interdire l'accès aux comptes et pages de ses réseaux sociaux à toute personne contrevenant à cette charte.

Les déclarations et conditions d'utilisation des différents réseaux sociaux utilisés par la SOFICO s'appliquent également à tous les utilisateurs de ces pages :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)

La gestion des différents comptes et pages réseaux de la SOFICO ne s'effectue pas instantanément, mais la modération des commentaires sera effectuée dans les plus brefs délais.